

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

**THÉ BRONCHO-PECTORAL**  
 de CHARMELIEU  
 Remède souverain  
 contre Toux, Rhumes,  
 Bronchites,  
 Influenza  
 LE SACHET : 2 fr. 50  
**PH<sup>o</sup> DU PROGRÈS**  
 A. DELABAERE  
 143, Grande-Rue, 143  
 ROUBAIX

**BUREAUX**  
 ROUBAIX. — 99-71, Grande-Rue, Tél. 227.22, 227.23 et 227.24.  
 TOURCOING. — 22, rue Carnot, Tél. 27.  
 LILLE. — 5, rue Faidherbe, Tél. 539.31.  
 PARIS. — 28, boulevard Poissonnière, Tél. Provence, 77.24.  
 MOUSCROIX. — 108, rue de la Station, Tél. 344.

**ANCIENS DIRECTEURS :**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

## LA GRÈVE DES SERVICES PUBLICS EST TERMINÉE, A PARIS

### La reprise du travail, décidée à la fin de la nuit, a été effective dès les premières heures de la matinée

#### La capitale a retrouvé sa physionomie habituelle



Un détachement d'une centaine de mécaniciens et d'électriciens de marine débarquant jeudi matin à Paris, venant de Brest, mais on n'eut pas à faire appel à ses services, la grève ayant pris fin. (Ph. France-Press.)

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 DÉCEMBRE (Minuit).

La grève des services publics de la région parisienne s'est fort heureusement terminée jeudi matin. Les dommages qu'elle a entraînés ont pu être limités, mais il reste que ce vaste mouvement, qui a cessé comme par enchantement dès l'instant que le gouvernement s'est montré résolu à faire respecter les droits du public, s'est présenté comme une épreuve de force, dont les véritables promoteurs ne sont pas les travailleurs qui réclamaient une amélioration de leurs salaires.

On ne peut, en effet, douter des arrière-pensées politiques qui ont poussé les auteurs de la grève générale de mercredi. S'ils avaient pu ils auraient élargi encore le mouvement. Il n'a pas tenu qu'ils en fissent le déclencheur. Ils voulaient s'assurer du degré de résistance que leur opposerait le gouvernement. Il a suffi que celui-ci relevât le défi pour que des dispositions plus conciliantes apparussent parmi les promoteurs de la grève.

Mais les syndicats, agités par les communistes, n'ont pas encore complètement désarmé. Ils ont traité d'égal à égal avec le pouvoir régulier. M. Marx Dormoy — à l'instar de M. Chautemps — ayant consenti à les recevoir. Ils peuvent donc estimer qu'ils l'ont emporté et que l'épreuve de force n'a pas tourné contre eux.

Ce sont là des tentatives de chantage qui ne peuvent avoir que des effets désastreux. Elles affaiblissent l'autorité, si elles ne sont pas déjouées, elles risquent d'entraîner le désordre, elles empêchent le redressement économique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le Sénat se soit montré décidé à voter contre la réouverture de l'Exposition. La leçon de la dernière grève lui a dicté cette attitude, car il ne veut pas que les travaux nécessaires deviennent, en 1938, un prétexte continué d'agitation et de désordre.

L'année qui finit a vu la décadence de l'autorité. Celle qui vient ou marquera-t-elle la restauration ?

RENE ROUSSEAU

### L'hydravion « Lieutenant-de-vaisseau-Paris » enlève 18 tonnes à 2.000 mètres



(Ph. France-Press.) GUILLAUMET

Biscarosse, 30 décembre. — L'hydravion « Lieutenant-de-vaisseau-Paris » a continué jeudi avec succès ses tentatives de record avec charge.

Toujours piloté par le même équipage, avant à se être l'aviateur Guillaumet, le jour apparaît, au cours d'un premier vol à enlèvement à plus de 2.000 mètres d'altitude, une charge de 18.000 kilos, battant ainsi l'ancien record de la plus grande charge enlevée à cette altitude par un hydravion, record qui était détenu par l'aviateur italien Stoppani avec 10 tonnes.

Au cours du même vol, l'appareil a battu le record correspondant des avions terrestres, record qui était détenu par les aviateurs russes Mikoukhilov et Lipina, qui avaient réussi à décoller avec 13 tonnes.

L'après-midi, au cours d'un nouveau vol, le « Lieutenant-de-vaisseau-Paris » a établi le record d'altitude pour hydravions avec charge de 15.000 kilos en s'élevant à plus de 3.000 mètres.

Voici les derniers événements qui ont marqué, durant la nuit de mercredi à jeudi, la grève éphémère des services publics de la région parisienne :

#### M. Chautemps maintient énergiquement sa position

M. Camille Chautemps, président du Conseil, qui était demeuré au Sénat toute la soirée, a conféré jeudi à 1 h. 30 du matin, avec MM. Paul Faure, Marx Dormoy, Georges Monnet et Albert Serot, président du groupe socialiste de la Chambre. La réunion a duré à peine un quart d'heure.

Le président du Conseil a maintenu la position qu'il avait affirmée, c'est-à-dire qu'il se refusait à toute conversation avec les représentants du personnel des services publics tant que le travail n'aurait pas été repris.

#### La reprise du travail est décidée

A 2 heures du matin, une délégation de la Commission administrative de la Confédération générale du travail, composée de membres du bureau de la C.G.T. présents à Paris, et de MM. Bard (des mineurs), Laurent (des fonctionnaires), Michaut (des travailleurs de l'Etat), Perrot (des P.T.T.), Henri Renaud (secrétaire général de l'Union des syndicats ouvriers de la région pari-



Ce sont des camions militaires qui assurent encore l'approvisionnement des Halles. DES SOLDATS DÉFENDENT SUR LE CARRUAU L'ENCAISSON DE CHOUX. (Ph. S.A.I.)

(siéenne), que M. Chautemps avait refusé de recevoir, s'est rendue au ministère de l'Intérieur.

Au cours de l'entrevue qu'elle a eue avec MM. Marx Dormoy, Paul Faure et Monnet, la délégation a reçu, déclaré-t-on des garanties suffisantes pour permettre à l'intersyndicale d'aller proposer aux délégués des syndicats de la région parisienne de reprendre le travail.

Une partie de la délégation est allée alors rendre compte à la Commission administrative de la C.G.T., du résultat de l'entrevue, pendant que l'autre partie de la délégation faisait part de ces résultats aux délégués réunis à la Maison des Syndicats, à la Grande-aux-Beilles.

A 4 h. 30, après de longues explications, les délégués décidèrent la reprise du travail.

(Lira la suite page 2.)

### Le roi d'Égypte révoque le cabinet Nahas Pacha et charge le chef du parti libéral constitutionnel de former le nouveau gouvernement

Le Caire, 30 décembre. — Le roi a publié un rescrit révoquant le cabinet Nahas Pacha et chargeant Mohammed Pacha Mahmoud, chef du parti libéral constitutionnel, de former le nouveau gouvernement.



(Ph. N.Y.T.) De haut en bas : LE ROI FAROUK, NAHAS PACHA et MOHAMMED PACHA MAHMOUD

Le roi motive cette mesure par le fait qu'il possède des preuves que le peuple n'appuie plus le ministère, lequel ne respecte ni les libertés publiques, ni l'esprit de la constitution.

Son rescrit tend donc à ouvrir la voie à une nouvelle consultation de l'opinion nationale dans un avenir plus ou moins rapproché.

## LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

### La contre-offensive nationaliste devant Teruel se développe victorieusement

Saragosse, 30 décembre. — (D'un des envoyés spéciaux de l'Agence Havas) : La bataille de Teruel, comme on le prévoyait, se développe. Les nationalistes ont commencé leur contre-offensive, dont le généralissimo, à dessin, a préparé les plans sur les lieux.

L'enjeu est Teruel. L'importance numérique des forces en présence, et la quantité de matériel dont elles sont pourvues, donnent aux opérations actuelles le caractère d'un choc d'armées. Ses répercussions devraient être graves.

Les forces nationalistes exercent trois pressions : au nord de Teruel, vers la Sierra Palomera ; au centre de l'axe de la route de Galatayud à Teruel ; au sud-ouest, vers la vallée du Guadalaivar.

La résistance des gouvernementaux a faibli, particulièrement dans ce dernier secteur.

On pense, ici, que les assiégés de Teruel, qui tiennent toujours, seront libérés très prochainement.

Jeudi, au petit jour, par 16 degrés de froid, l'attaque a été reprise par les troupes nationales, après une puissante et efficace préparation d'artillerie et d'aviation. Les pertes ennemies sont énormes et l'on ne peut encore les évaluer exactement. Le matériel de guerre tombé entre les mains des nationalistes est des plus importants.

A 17 h., la progression continuait. Ajoutons, suivant des informations de source nationaliste parvenues à Saint-Jean-de-Luz, que la bataille revêt une amplitude qui ne s'était encore jamais vue depuis le début de la guerre d'Espagne.

La préparation d'artillerie nationaliste a été extrêmement violente. Elle était appuyée par l'action de cent trimoteurs de bombardement.

## L'ex-kaiser ne retournerait en Allemagne qu'avec le titre d'empereur



L'EX-KAISER DANS SA RÉSIDENCE DE DOORN (Ph. N.Y.T.) Amsterdam, 30 décembre. — L'« Aigle-meen Nederlandsch Persbureau » publie ce qui suit : « A la maison de l'ex-kaiser, à Doorn, on déclare que Guillaume II n'a nullement l'intention de se retirer au château de Homburg et on assure qu'il ne retournerait en Allemagne qu'avec le titre d'empereur. On dément tous les bruits contraires répandus à l'étranger. »

## UNE MATERNITÉ ULTRA-MODERNE...



...réunissent le maximum de confort et d'hygiène, vient d'être édifiée à Bourg-en-Bresse. Elle aura coûté la somme coquette de 12 millions. (Ph. N.Y.T.)

## La Chambre vote à son tour l'abrogation du décret réduisant les loyers de 10 %

### Cette mesure devient donc définitive

Paris, 30 décembre. — Au cours de la séance de nuit, ouverte hier à 21 h. 05, a été discuté le projet régissant les rapports de bailleurs et des locataires de locaux d'habitation, retour du Sénat.

M. Guerry, rapporteur de la Commission de législation civile, estime que le Sénat a bouleversé le projet adopté au Palais-Bourbon et qu'il faut revenir à la conception de la Chambre.

La Chambre repousse une série d'amendements de M. Farmentier.

#### La réduction de 10 % sur les loyers

L'article 11 est celui des fameux 10 % de réduction sur les loyers. M. Moreau demande la suppression de cette mesure ou tout le moins de l'alinéa qui amoncelle les abus. M. Auriol fait observer qu'en cette matière on est sur un plan où les loyers peuvent être majorés à volonté, sauf l'exception de ce deuxième alinéa justement. C'est pourquoi il ne faut pas le supprimer.

Le gouvernement, dit-il, étudie un texte qui supprimerait ces 10 %, mais avec des contre-parties.

L'amendement de M. Moreau est adopté par 334 voix contre 266.

M. Garchery fait alors observer que les 10 % sont supprimés et que les locataires ne sont plus protégés. Et il propose un texte qui établit les loyers à la date où le décret a été pris (16 juin 1935).

M. Farmentier s'élève contre ces propositions.

M. Auriol réclame une seconde lecture de l'article.

Le renvoi à la Commission de l'amendement Garchery est mis aux voix et donne lieu à pointage.

Après pointage, l'amendement Garchery est, par 302 voix contre 262, renvoyé à la Commission, mais est disjoint à la demande de M. Sérol.

L'ensemble du projet est ensuite adopté. La proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, régissant les rapports entre bailleurs et bailleurs, en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel, est voté ensuite par 567 voix contre 5.

La Chambre adopte le projet de loi portant répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements pour l'exercice 1937.

La séance est levée à 3 h. 15.

#### La discussion du budget en deuxième lecture

Une séance de nuit ouvre à 21 h. 28 sous la présidence de M. Edouard Herriot. Au banc du gouvernement : MM. G. Bon-

## Weidmann face à face avec sa mère dans le cabinet du juge d'instruction

— Qu'as-tu fait malheureux ! — Maman je te demande pardon.

## Le tueur avait blessé Colette Tricot d'une balle de revolver

Versailles, 30 décembre. — Après avoir été longuement interrogé par la police mobile, M. Henri Tricot, le mari de Colette, avait été convoqué par M. Berry, juge d'instruction pour jeudi matin.

De son audition, il ressort nettement que sa femme et Roger Million étaient au volant, le 28 septembre, du crime dont fut victime dans la villa « La Volzée », l'Américaine Jean de Koven.

« Vers la fin de septembre, précise M. Tricot, ma femme me fit savoir qu'elle souffrait d'un phlegmon à la jambe droite. Le 3 novembre, quand je la revis pour la dernière fois, elle m'avoua avoir menti. Elle me déclara que ce n'était pas d'un phlegmon qu'elle avait souffert, mais d'un accident de ennuie.

« J'allais la quitter, lorsqu'elle me dit : « Je vais te dire toute la vérité ; je n'ai pas été victime d'un accident de chasse. Lorsque Weidmann apprit que j'étais, ainsi que Roger Million, au volant de la fin tragique de Jean de Koven — il avait su que nous avions fait des recherches et que nous avions retrouvé le corps sous le perron — il entra dans une violente colère et s'armant de son pistolet, il tira sur moi une balle qui m'atteignit à la jambe droite. »

Ayant enregistré cette intéressante révélation, M. Berry alerta aussitôt le docteur Detis qui se rendit immédiatement à la prison pour examiner Colette Tricot.

Le praticien releva en effet, à la jambe droite de Colette Tricot, deux cicatrices provenant d'un coup de feu.

Il s'avère donc que Colette Tricot et Roger Million n'ont cessé de mentir, puisque, depuis leur arrestation, ils ont affirmé n'avoir jamais été au courant de l'assassinat de Jean de Koven et de Roger Leblond.

**Weidmann affirme avoir commis seul l'assassinat de M. Lesobre**

Weidmann de son côté a été interrogé jeudi après-midi sur l'assassinat commis le 27 novembre dernier, dans la villa « Mon Plaisir » à Saint-Cloud et dont fut victime l'agent de location Raymond Lesobre.

## Un chauffeur de taxi est trouvé assassiné dans sa voiture à Saint-Denis

Paris, 30 décembre. — Jeudi vers 1 h. 30 du matin, on a trouvé assassiné dans son taxi, à l'angle du boulevard Anselme-France et de la rue de la Gare, à Saint-Denis, le chauffeur Habert, de-



(Ph. S.A.I.) La victime : M. HABERT

Saint-Denis, le chauffeur Habert, demeurant 67, rue Bayen, à Paris. Il avait été tué d'un coup de feu tiré à bout portant à la tempe.

On pense qu'il a été victime d'un client qui, en cours de route, tenta de l'empêcher de sa recette.

## LE GRAND VOYAGE BLANC



UN BEL INSTANTANÉ PRIS AU COURS D'UNE MONTÉE EN TÉLÉFÉRIC A CHAMONIX, AU-DESSUS DES SAPINS FOURRÉS DE NEIGE. (Ph. Pelgrin)